

[Texte]

• 1145

Of course, the other thing, as Judy has already mentioned, is the full reinstatement of the funding for the Women's Program, which includes the women's centres but also national organizations like the National Action Committee on the Status of Women in stopping Bill C-43 and Bill C-69. Another thing that I think is very important and immediate is some funding for two national conferences, at least, one for the Canadian Association of Sexual Assault Centres and one for the proposed National Association of Interval and Transition Homes.

The women who work in those areas think it is absolutely critical that they manage to have some kind of national conference that is truly representative. For instance, the Canadian Association of Sexual Assault Centres estimates that they need at least \$150,000 to be able to put on a conference of that type, which would include one woman from each of the centres, as well as providing the outreach to other communities working on violence against women who may not be organized in the same way, such as native women leaders, women of colour who are leaders in terms of working with violence in their communities, and other groups that need to be included. Their estimate includes full translation and those kinds of things.

That is a good first thing that could be done right now. It does not require waiting a few months or anything like that. The other one would be for the National Association of Interval and Transition Homes, who have been promised the funding for a conference twice now and have not yet been able to have one.

I think the other important thing is support for the idea of a royal commission on violence against women, which is seen as a sort of royal commission on the status of women, part two. Although that report 20 years ago had a very major impact on our society, it did not even deal with violence against women. A royal commission to deal with that is important and would respect the process, the composition and the mandate put forward by groups supporting it. That is somewhat different from many royal commissions. It means taking a real look at how it is set up, how it can be most accessible, and how it can actually get at the kinds of things it needs to get at.

We are aware of a lot of the causes of violence against women. We are very well aware of the effects, and we do not need a royal commission on violence against women to know that. There is a stack of reports probably on all our desks that can tell us that, and many of us have had lots of personal experience with that stuff. What we need, I think, from the royal commission on violence against women is to look at how we can mobilize the country around the issue. To me, that is really the fundamental thing about the royal commission.

[Traduction]

Bien entendu, une autre chose que Judy a déjà mentionnée est le rétablissement complet du financement du programme pour les femmes, qui comprend non seulement les centres pour les femmes mais aussi des organismes nationaux comme le Comité national d'action sur le statut de la femme et l'arrêt des projets de loi C-43 et C-69. Il faudrait également s'occuper immédiatement du financement d'au moins deux conférences nationales, l'une organisée par l'Association Canadienne des centres contre le viol et l'autre pour la future Association nationale des maisons de transition.

Les femmes qui travaillent dans ces domaines pensent qu'il est absolument essentiel de mettre sur pied une conférence nationale qui soit vraiment représentative. Par exemple, l'Association Canadienne des centres contre le viol a évalué à au moins 150,000\$ le coût de la mise sur pied d'une conférence de ce genre, à laquelle assisteraient une femme venant de chacun des centres, ainsi que des représentants d'autres groupements qui travaillent à la question de la violence contre les femmes qui ne sont peut-être pas organisés de la même façon, comme les dirigeantes autochtones, les femmes de couleur qui s'occupent activement de lutte contre la violence dans leurs localités et d'autres groupes qu'il faudrait également inviter. Ce coût estimatif comprend un système de traduction et d'autres services.

C'est une excellente chose que l'on pourrait mettre sur pied immédiatement. Il ne s'agit pas d'attendre des mois. L'autre concernerait la future Association nationale des maisons de transition, à qui l'on a promis à deux reprises déjà un financement pour l'organisation d'une conférence, financement qu'ils n'ont toujours pas obtenu.

Je pense qu'il faut également appuyer l'idée d'une commission royale sur la violence contre les femmes, qui pourrait être conçue comme une sorte de commission royale sur le statut de la femme, deuxième partie. Ce rapport remonte à 20 ans et a eu de grandes répercussions sur notre société mais il n'abordait même pas la question de la violence contre les femmes. Une commission royale qui serait chargée d'aborder cette importante question et qui respecterait le processus, la composition et la mission qui serait fixée par les groupes à l'origine d'une telle demande. Je pense que cela donnerait une commission royale différente des autres. Cela veut dire examiner de près la façon dont cette commission serait organisée, comment on pourrait en faciliter l'accès, comment elle pourrait avoir les moyens d'examiner les questions dont l'étude s'impose.

Nous connaissons déjà un bon nombre des causes de la violence contre les femmes. Nous connaissons très bien également les effets de cette violence et nous n'avons pas besoin d'une commission royale sur la violence contre les femmes pour savoir tout cela. Il y a des piles de rapports sur tous nos bureaux qui nous disent ces choses et un bon nombre d'entre nous les connaissons pas notre expérience personnelle. Ce qu'il nous faut, je pense, c'est une commission royale sur la violence contre les femmes qui recherche les moyens de mobiliser le pays entier autour de cette question. Pour moi, c'est l'aspect fondamental de cette commission royale.